

Inscription Concours maisons et jardins fleuris 2023

Date limite de candidature : le vendredi 30 juin.

Prénom + Nom

Adresse :

Tél :

Mail :

Souhaite s'inscrire au Concours communal des maisons et jardins fleuris dans la catégorie :

1^{re} catégorie

- Maisons avec jardin très visible de la rue : 100 à 300 m²
- Maisons avec jardin très visible de la rue : 600 à 1000 m²

2^e catégorie

- Talus ou décor floral installé sur la voie publique

3^e catégorie

- Balcons ou terrasses sans jardin visibles de la rue

4^e catégorie

- Fenêtres ou murs

5^e catégorie

- Immeubles collectifs (comportant au minimum 6 appartements fleuris), maison de retraite, écoles (fleuries par les enfants), centre de loisirs...

6^e catégorie

- Campings, hôtels, restaurants, tous commerces et services visibles de la rue

7^e catégorie

- Exploitations agricoles en activité avec maison d'habitation intégrée au corps de ferme

8^e catégorie

- Campings privés

9^e catégorie

- Maisons avec jardin non visible de la rue : moins de 1000 m²
- Maisons avec jardin non visible de la rue : plus de 1000 m²

10^e catégorie

- Potagers